



**PROGRAMME COMMUN DE PROMOTION DE  
L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR UN  
MONDE PLUS JUSTE**

**RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE – version finale**

**SOUMIS PAR CERD**

**A**

**AUTRE TERRE**



## **TABLE DES MATIERES**

I.	RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	4
1.	L'impact du projet .....	6
II.	RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	8
1.	Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation : .....	9
2.	Méthodologie de l'évaluation .....	10
3.	Les zones d'évaluation et les cibles.....	10
III.	RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....	13
2.	Pertinence du projet.....	13
3.	L'efficacité du projet.....	14
4.	L'efficience du projet.....	16
5.	L'impact du projet .....	17
6.	La durabilité.....	23
7.	La prise en compte du genre .....	24
8.	La protection de l'environnement comme axe transversal.....	25
9.	Sensibilité au conflit / Do No Harm .....	25
IV.	LES FORCES.....	26
V.	LES FAIBLESSES.....	27
VI.	LEÇONS APPRISES.....	28
VII.	CONCLUSION / RECOMMANDATIONS / PERSPECTIVES .....	29

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AFD** : Agriculture Familiale Durable

**AG** : Assemblée Générale

**AGR** : Activité Génératrice de Revenus

**CA** : Conseil d'Administration

**CAD** : Comité d'Aide au Développement

**CG** : Comité de gestion

**COASP** : Convergence Oues Africaines des Semences Paysannes

**CS** : Comité Stratégique

**DES** : Dispositif de Suivi Évaluation

**ES** : Economie Solidaire

**GOA** : Groupe Armé Radical

**LOA** : Loi d'Orientation Agricole

**OHADA** : Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires

**OP** : Organisation Paysanne

**PANC** : Plan d'Action National Climat

**PDESC** : Programme de Développement Economique et Socio Culturel

**PV**: Procès Verbal

**SIA**: SOS Faim, Iles de paix et Autre Terre

**SNCC** : Stratégie Nationale Changements Climatiques

**ToC** : Theory of Change (Théorie du Changement)

**UGM** : Union des Groupements Maraichers

## **I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF**

---

Le programme SIA mis en œuvre par un consortium de 3 ONG belges SOS Faim, Iles de paix et Autre Terre, s'est donné pour mission la promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste.

L'objectif spécifique du programme qui a un volet Nord et un volet Sud est de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES).

Au Mali, couvert par le volet Sud, le programme est piloté par Autre Terre et mis en œuvre par les associations partenaires TASSAGHT et UGM dans les communes de Gao, Ansongo, Soni Aliber, Gounzoureye et Intillit (Région de Gao).

### **Le programme met un accès particulier sur les 4 axes prioritaires suivants :**

- ✧ les techniques et capacités de production ;
- ✧ les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage ;
- ✧ les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale ;
- ✧ le renforcement des capacités des structures appuyées.

La présente évaluation a été réalisée de manière participative avec une implication de l'ensemble des acteurs clés. La méthodologie s'est basée sur les approches quantitatives et qualitatives. Le volet quantitatif a consisté essentiellement au recueil des informations disponibles sur la mise en œuvre du projet (données secondaires) à l'aide d'un questionnaire. Quant à la partie qualitative, elle a été traitée avec les données issues des entretiens individuels avec les acteurs, les discussions de groupe focalisées (focus-group discussion) aux niveaux des communautés bénéficiaires, des autorités locales, des paysans, groupements et associations des maraîchers, les producteurs (rices) et transformateurs(rices) des produits agro écologiques, les leaders communautaires et les services techniques de l'Etat.

### **Le rapport d'évaluation va s'articuler autour des points suivants :**

1. Résumé exécutif
2. Bref rappel du contexte, des objectifs du programme et des questions de l'évaluation

3. La méthodologie et les zones cibles
4. Les résultats de l'évaluation
5. Les forces du projet
6. Les faiblesses du projet
7. La conclusion, recommandations et perspectives

### **Synthèse des principaux résultats de l'évaluation à partir des critères CAD**

- **Pertinence du projet**

Il ressort de l'analyse des données du terrain que le projet est pertinent et en adéquation avec les besoins de la zone d'intervention. La région de Gao, zone d'intervention du projet, est située au nord du Mali et dans la zone sahélo-saharienne. La région est connue pour être une zone de production maraîchère mais aussi une zone pastorale. Les communes de Gao, Ansongo, Soni Aliber, Gounzoureye et Intillit couvertes par le programme sont des zones de production de riz traditionnel et d'une production maraîchère importante. Cette production maraîchère reposait sur des techniques traditionnelles. Le programme SIA avec des approches culturelles innovantes a permis de mobiliser les producteurs, les groupements / OP à aller vers des techniques culturelles, durables et adaptées au milieu.

Le projet SIA est en adéquation avec les politiques agricoles et les priorités du pays notamment il s'inscrit dans la LOA (Loi d'Orientation Agricole) qui a pour but de promouvoir l'agriculture familiale durable. Cette politique cherche aussi à réduire la pauvreté, à favoriser l'équité sociale, à assurer la sécurité alimentaire, à gérer de manière durable les ressources naturelles et à protéger l'environnement. Il s'aligne également à la politique nationale sur les changements climatiques du Mali. Cette politique vise à créer d'ici 2025 un cadre de développement socio-économique qui intègre les défis des changements climatiques dans tous les secteurs de développement.

- **L'efficacité du projet**

A l'analyse des données du terrain, il ressort que toutes les activités prévues dans le cadre du projet ont été réalisées dans les délais par les partenaires de mise en œuvre et les résultats attendus ont été atteints de manière satisfaisante.

**Les changements induits par le projet s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs qui sont entre autres :**

- L'engagement des organisations partenaires TASSAGHT et UGM

- L'engagement et la volonté des bénéficiaires à aller vers la transition agro écologique
- Un suivi de proximité des activités et un encadrement technique régulier
- La mise en place d'un système de suivi-évaluation participatif qui est mis à jour de manière systématique après chaque activité (Ce système mis en place travaille avec les marqueurs de progrès qui sont positivement appréciés par les partenaires locaux. En plus des données recueillies directement après la réalisation des activités, des missions de supervision ont été réalisées afin d'apprécier les progrès, relever les difficultés rencontrées et proposer des solutions en intelligence collective avec l'équipe du projet, les bénéficiaires, les partenaires associés, les services techniques et les autorités locales.)

- **L'efficience du projet**

Conformément au cadre logique et au chronogramme, il ressort de l'analyse des données recueillies que les ressources financières mise à la disposition des associations partenaires ont permis de réaliser toutes les activités prévues, dans les délais et avec le budget initial. Malgré les limites du budget mobilisé pour l'action, des résultats tangibles ont été atteints dans le délai (2006 producteurs maraîchers (517 hommes et 1489 femmes) renforcés, 79 associations et coopératives accompagnées, la maîtrise par les groupements des 6 pratiques agro écologiques : compostage, pépinière maraîchère, traitement naturel à base du Neem, l'association des cultures, planches économes en eau et rotation des cultures etc...), l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires.

### **1. L'impact du projet**

La synthèse des données du terrain et l'observation des sites maraîchers permettent d'affirmer que le projet a eu un impact positif sur les moyens d'existence des bénéficiaires des zones d'intervention.

Les maraîchers et producteurs des structures bénéficiaires ont aujourd'hui une assez bonne maîtrise des différentes techniques de production, de stockage et de commercialisation des produits agro écologiques. Aussi, la technique de l'association des cultures est beaucoup utilisée par les producteurs / OP des communes bénéficiaires du projet.

Le projet SIA à travers les organisations partenaires a formé un vivier d'experts / facilitateurs locaux qui vont continuer d'accompagner les maraîchers même après le projet. Ces facilitateurs locaux vont permettre d'assurer une durabilité au projet en mettant à la disposition des producteurs locaux leur expertise.

Aussi, le projet a contribué à renforcer la culture associative jusque-là inexistante dans la zone (formalisation et formation des groupements, accompagnement des coopératives...). Aujourd'hui, le projet appui 79 associations et coopératives formelles et organisées selon les normes OHADA qui régissent les associations et coopératives. Ces groupements et coopératives partenaires disposent d'une maîtrise des outils de gestion d'associations / coopératives (cahier de compte, cahier de gestion de récolte, cahier de semis, cahier de PV, calendrier culturale, tenue des PV de réunions, des fiches de suivi, etc.).

Le concept de l'économie sociale solidaire vulgarisé par le projet SIA a créé un nouvel élan de solidarité entre les groupements et leurs membres. Pour illustrer cette dynamique les associations Adaoula et Gama-hama s'entraident lors des travaux de labour de leurs parcelles respectives, et se soutiennent lors cérémonies socioculturelles.

- **La protection de l'environnement, le genre et le Do No Harm comme axes transversaux**

Les données du terrain et les visites des sites mettent en évidence un engagement de plus en plus important des maraîchers pour la protection de l'environnement. La majorité des périmètres des groupements bénéficiaires visités disposent d'une haie vive. Cela est dû à la sensibilisation des groupements sur la protection de l'environnement et l'introduction des vitro plants de dattiers associés à d'arbres fruitiers (agrumes...) mis à leur disposition par le projet. Cet effet met en exergue la pertinence des actions de mobilisation sociale et les sensibilisations des organisations partenaires (UGM et TASSAGHT) sur le terrain.

La dimension genre est suffisamment prise en compte dans la mise en œuvre du projet dont la majorité des bénéficiaires sont des femmes.

Aujourd'hui, grâce aux interventions du projet et les renforcements des capacités reçues, les femmes se manifestent de plus en plus par leur leadership dans les groupements maraîchers et s'imposent dans les instances de prise de décision au niveau communautaire.

Enfin, les organisations en charge de la mise en œuvre du projet ont adoptées une approche concertée et inclusive pour faciliter l'implémentation du projet au sein des communautés qui vivent dans un environnement qui connaît des plus en plus des conflits intercommunautaires. Le principe de l'économie sociale solidaire et de la promotion de l'agriculture familiale durable initié par le projet, a créé aussi une dynamique de partage, d'entraide et de collaboration entre les groupements issus de différentes communautés bénéficiaires.

## **II. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

---

Au Mali, les exploitations familiales maliennes se caractérisent encore par leur faible niveau de modernisation et la pratique de techniques de production extensives peu liées aux marchés.

**Les principales faiblesses et menaces qui pèsent sur ces exploitations sont entre autres :**

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques et aux risques sanitaires majeurs;
- la faible performance des exploitations agricoles due notamment à l'appauvrissement des sols;
- un faible niveau d'alphabétisation et de formation des producteurs agricoles;

une maîtrise insuffisante des problèmes environnementaux.

A ces contraintes, s'ajoutent la problématique de la gestion du foncier agricole, parfois la dépendance aux intrants chimiques et aux semences non locales, la faible maîtrise de l'eau, le faible accès des producteurs aux crédits, la faible valorisation des produits agricoles, la faiblesse du système d'information et de statistiques agricoles, la fluctuation des prix et l'instabilité des revenus agricoles, la faiblesse des échanges commerciaux avec les pays voisins, etc.

Pour répondre à cette situation Autre Terre a initié un projet avec ses partenaires locaux maliens (TASSAGHT et UGM) dans la région de Gao. Ce projet s'inscrit dans un programme commun plus large (SIA) qui est mis en œuvre en consortium avec deux (2) ONG belges Sos Faim et, Iles de Paix. Le programme SIA est un programme de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste. L'objectif spécifique du volet Sud du programme est de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES), en particulier en agissant sur 5 axes prioritaires (changements intermédiaires) : (1) les techniques et capacités de production, (2) les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage, (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés, (4) les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale, (5) le renforcement des capacités des structures appuyées.



C'est dans cette optique que Autre Terre a initié cette évaluation pour mieux évaluer l'impact du programme SIA sur la vulnérabilité des communautés paysannes par rapport aux aléas climatiques et le niveau d'appropriation des pratiques agro écologiques. En effet, les résultats de cette évaluation finale permettront d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats, de capitaliser et des apprentissages et formuler des recommandations pour les interventions futures.

### **1. Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation :**

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur la base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. Les nouveaux critères du CAD ne doivent pas être pris en compte pour ce programme actuel et l'évaluation se focalisera donc sur les critères de pertinence, impact, efficacité, efficience, durabilité ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

Il s'agit donc :

#### **Pour chacun des résultats du programme de :**

- Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif ;
- Qualifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des changements observés sur le terrain ;
- Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre ;
- Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement.

#### **Les questions de l'évaluation sont les suivantes :**

- ✧ Les résultats du programme, analysés sous le filtre des critères CAD sont-ils conformes aux attentes ?
- ✧ Le programme a-t-il intégré de façon satisfaisante les dimensions transversales genre et environnement ?
- ✧ Quelles sont les principales forces et faiblesses du programme ?
- ✧ Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation des résultats du programme ?
- ✧ Quelles sont les conclusions de l'évaluateur et ses recommandations dans la perspective du programme 2022-2026 qui sera centré sur la promotion des systèmes alimentaires durables?

**A cette liste s'ajoutent les questions spécifiques suivantes :**

- ✧ Quel regard portent les associations partenaires d'Autre Terre au Mali sur les liens, les collaborations et synergies qui ont été tissées entre eux dans le cadre du programme (intérêt, liens pertinents, naturels, forcés, utiles, inutiles...) Et pourquoi?
- ✧ Quelles sont les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Mali pour renforcer/consolider les liens entre eux et la cohérence du programme commun SIA2 à venir ?

**2. Méthodologie de l'évaluation**

Conduite de manière participative, le processus de réalisation de l'évaluation a vu l'implication de l'ensemble des acteurs clés. La méthodologie s'est basée sur les approches quantitatives et qualitatives. Le volet quantitatif a consisté essentiellement au recueil et l'analyse des informations disponibles sur la mise en œuvre du projet (données secondaires), des études antérieures sur la zone d'intervention à l'aide d'une grille de synthèse documentaire. Quant au volet qualitatif, il a été traité avec les données issues des entretiens individuels avec les acteurs, duals ou triades et des discussions de groupe focalisé (focus group discussion) aux niveaux des communautés bénéficiaires, des autorités locales, des paysans, groupements et association des maraîchers, les producteurs(rices) et transformateurs(rices) locaux, les leaders communautaires, les services techniques de l'Etat. La complémentarité entre ces deux approches de recherche (quantitative et qualitative) est pertinente dans cette évaluation car elle permet une triangulation des données collectée auprès des différentes sources. Pour assurer la confidentialité et la neutralité des données, un formulaire de consentement libre et éclairé a été soumis aux participants avant les interviews. Avant le début de chaque entretien ou discussion, une description claire et appropriée de la finalité de l'évaluation, de ce qui est attendu de chacun des participants et de la confidentialité de l'opération a été lu par l'enquêteur.

**3. Les zones d'évaluation et les cibles**

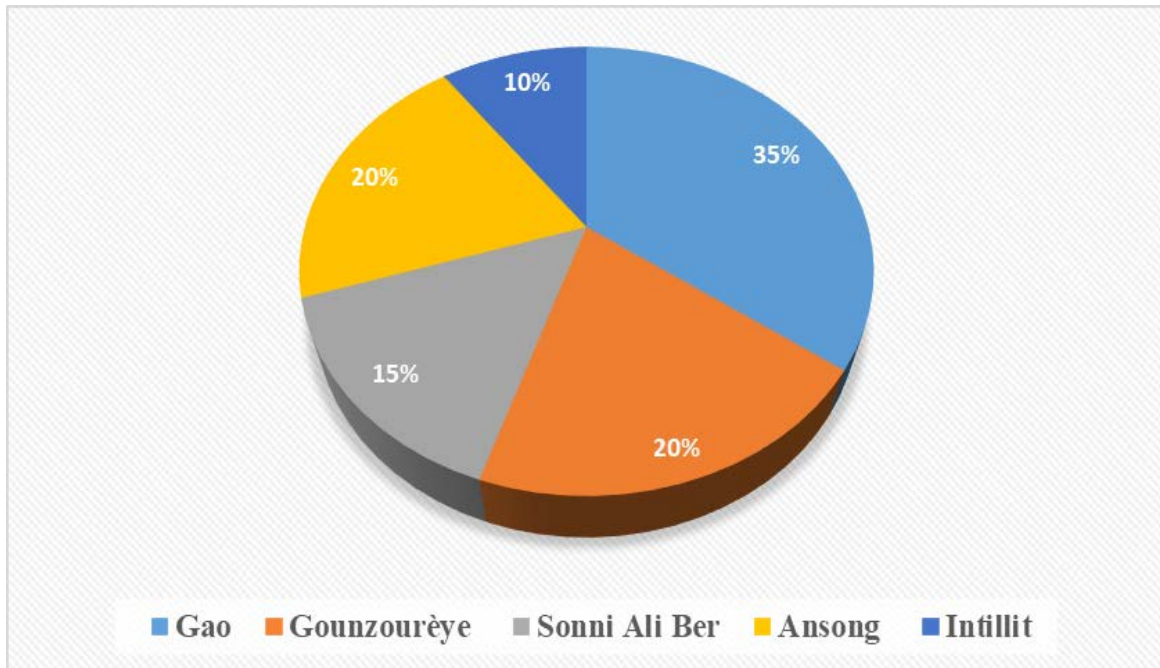
L'évaluation s'est déroulée dans les communes de Gao, Ansongo, Soni Aliber, Gounzoureye et Intililt) en novembre 2021. Les zones de l'évaluation ont été définies dans l'offre et retenu après concertation avec le commanditaire et les ONG partenaires.

Les cibles de cette évaluation sont :

- Les populations bénéficiaires ;

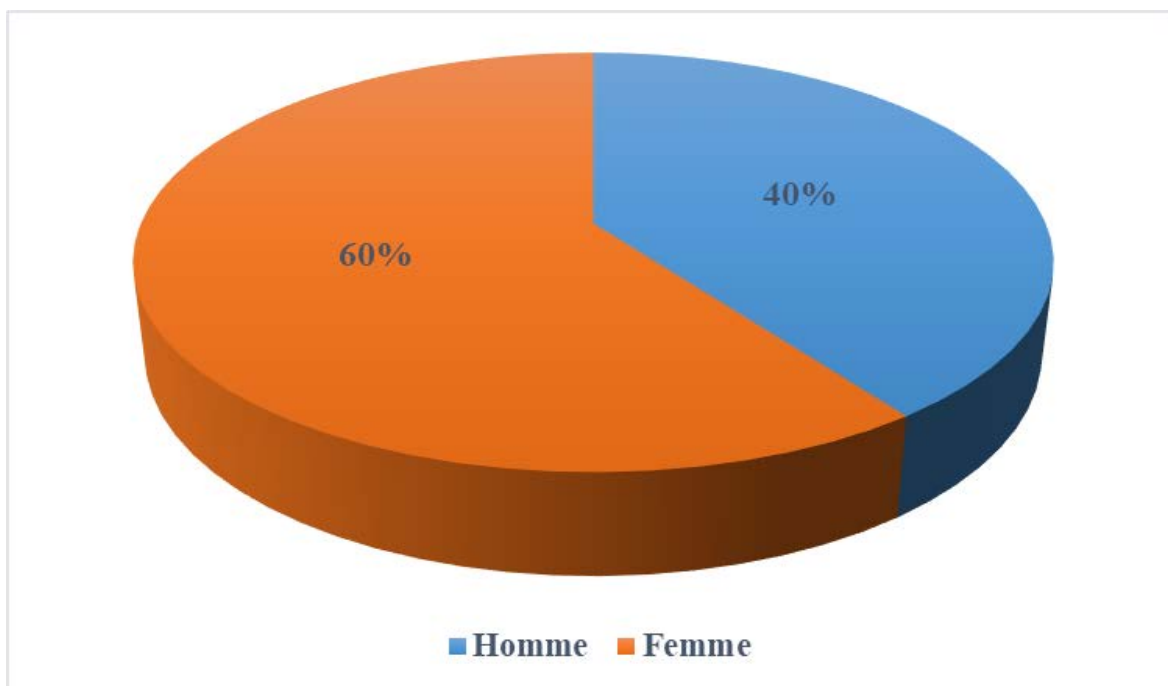
- Les groupements maraîchers partenaires;
- Les autorités locales et traditionnelles;
- Les services techniques ;
- Les staffs de l'ONG TASSAGHT et UGM impliqués directement dans la mise en œuvre du projet.

**Figure 1** : Répartition de l'échantillon par commune



Ce graphique fait une répartition de l'échantillon enquêté par localité.

**Figure 2** : Répartition de l'échantillon par sexe



Ce graphique montre la répartition de l'échantillon enquêté par sexe. Les femmes représentent 60% et les hommes 40%.

### III. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

---

#### 2. Pertinence du projet

Il ressort de l'analyse des données du terrain que le projet est pertinent et en adéquation avec les besoins de la zone d'intervention. La région de Gao, zone d'intervention du projet, est située au nord du Mali et dans la zone sahélo-saharienne. La région est connue pour être une zone de production maraîchère mais aussi pastorale. Les communes de Gao, Ansongo, Soni Aliber, Gounzoureye et Intillit couvertes par le programme sont des zones de production de riz traditionnel et d'une production maraîchère importante. Cette production maraîchère reposait sur des techniques traditionnelles. Le programme SIA avec des approches culturelles nouvelles et innovantes a permis de mobiliser les producteurs, groupements / OP à aller vers une transition agro écologique durables et adaptée au milieu.

Également, le projet est en adéquation avec les politiques agricoles et les priorités du pays notamment il s'inscrit dans la LOA (Loi d'Orientation Agricole) qui a pour but de promouvoir l'agriculture familiale durable. Cette politique cherche aussi à réduire la pauvreté, à favoriser l'équité sociale, à assurer la sécurité alimentaire, à gérer de manière durable les ressources naturelles et à protéger l'environnement. Il s'aligne également à la politique nationale sur les changements climatiques du Mali. Cette politique vise à créer d'ici 2025 un cadre de développement socio-économique qui intègre les défis des changements climatiques dans tous les secteurs de développement.

#### *Le choix de la zone*

A l'analyse des données du terrain le ciblage de la zone intervention s'est avéré être très pertinent. La région de Gao, zone d'intervention du projet, est située au nord du Mali et dans la zone sahélo-saharienne. Elle est connue pour être une zone de production maraîchère notamment le long du fleuve Niger (communes de Gao, Ansongo, Soni Aliber, Gounzoureye) mais aussi une zone pastorale (commune d'Intillit) ... Cette production maraîchère reposait sur des techniques traditionnelles. Le programme SIA a permis de mobiliser les producteurs de la zone vers des pratiques agro écologiques durables et adaptées au milieu.

Il faut signaler aussi que la crise sécuritaire de 2012 a beaucoup accentué la vulnérabilité des communautés. Cette situation sécuritaire est exacerbée par les insuffisances et les déficits pluviométriques. Ce qui impacte négativement sur les systèmes de production agricole et maraîchers. La partie nord est structurellement déficitaire et ressent de plus en plus les effets des changements climatiques qui frappent durement la région sahélienne.

### ***Le choix de la thématique***

Le choix de la thématique est adapté à la zone d'intervention et cadre parfaitement avec les besoins des producteurs locaux qui font face depuis des décennies aux effets néfastes des changements climatiques.

En effet, la région de Gao est une zone de maraîchage, de riziculture et une grande partie de ses populations vit essentiellement du pastoralisme comme à Intililt. L'intervention du programme SIA a contribué à renforcer la résilience des communautés bénéficiaires aux effets des changements climatiques en introduisant la pratique de l'agropastoralisme. La chaîne d'activités agricoles et maraîchères abordée par la thématique (*intrants-techniques de production durable-stockage-transformation-commercialisation et l'accès au financement de l'agriculture*) se trouve au centre de l'intervention d'Autre Terre et ses partenaires.

### ***Les partenaires de mise en œuvre***

Dans l'atteinte des résultats du programme le choix des partenaires s'est avéré déterminant. En effet, les deux organisations partenaires au niveau local UGM (maîtrise des techniques agro écologiques, renforcement des capacités des producteurs, changement des mentalités...) et TASSAGHT (l'accompagnement des pasteurs, la pratique de l'agropastoralisme, la formation des producteurs et la transformation des produits maraichers) ont chacune apporté une plus-value au programme. UGM a une expérience significative dans l'accompagnement des maraîchers de Gao et Ansongo et TASSAGHT l'animation des dynamiques collectives autour des activités agropastorales.

La complémentarité des approches de deux organisations UGM et TASSAGHT a contribué de manière significative à l'atteinte des résultats du programme.

### **3. L'efficacité du projet**

A l'analyse des données du terrain, il ressort que toutes les activités prévues dans le cadre du projet ont été réalisées dans les délais par les partenaires de mise en œuvre et les résultats attendus ont été atteints de manière satisfaisante. Le taux de réalisation des activités prévues est atteint à 100%. Nous pouvons conclure que l'équipe projet a été efficace.

### ***Une dynamique de solidarité et collaboration entre les producteurs maraîchers***

Dans le cadre du programme SIA au Mali, la synergie et la complémentarité entre les deux organisations locales partenaires de mise en œuvre ont permis d'établir un cadre de partage d'expérience entre les associations et groupements bénéficiaires et non-bénéficiaires. Pour une analyse objective des résultats du projet, il est important de prendre en compte les effets des

actions du projet sur les producteurs bénéficiaires directs et indirects. A l'analyse des données de terrain (entretien avec les acteurs, observation directe, focus group), il est ressorti que l'approche de mise en œuvre de SIA qui se veut inclusive a permis de mettre en place une dynamique de partage d'expériences, des bonnes pratiques et de solidarité entre les maraîchers des zones couvertes.

Au-delà des groupements bénéficiaires, le projet a beaucoup influencé les pratiques culturelles d'un nombre important des groupements non directement bénéficiaires. Aujourd'hui, les producteurs formés directement par le projet sur les techniques de production de semences ont dupliqués les connaissances acquises lors des formations à plus de 100 autres producteurs de la région. Cela a eu comme effet immédiat la disponibilité des semences pour les producteurs de la région et même au-delà. Les besoins en semences maraîchères des producteurs sont couverts aujourd'hui à 100%. Les surplus de semences sont même souvent échangés avec des réseaux des producteurs au niveau national comme le COASP (Convergence Ouest Africaine des Semences Paysannes). Les spéculations les plus maîtrisées par les producteurs maraîchers sont: tomate, laitue, oignon, aubergine, melon, gombo, poivron, N'goyo, manioc, haricot, courge, pastèque, piment...)

Aujourd'hui, le projet a mis sur place une véritable dynamique de solidarité et de collaboration entre les producteurs maraîchers. Ce sont 1.346 maraîchers (257 hommes et 1089 femmes) qui adhèrent à la dynamique collective de production, d'échanges de compétences, de partage de semences et de bonnes pratiques.

Aussi, le projet a facilité la mise en place d'une (1) boutique moderne à Gao pour la vente de semences et de produits maraîchers bio accessibles à tous les producteurs maraîchers et les consommateurs.

### ***Un mécanisme de suivi orienté vers le changement***

Pour le suivi du programme, Autre Terre et ses partenaires ont mis en place un système de suivi-évaluation participatif et mis à jour de manière systématique après chaque activité. Le système mis en place travaille avec les marqueurs de progrès (MdP) qui sont positivement apprécié par les partenaires locaux. En plus des données recueillies directement après la réalisation des activités, des missions de supervision ont été réalisées afin d'apprécier les progrès, relever les difficultés rencontrées et proposer des solutions en intelligence collective avec l'équipe du projet, les bénéficiaires, les partenaires associés, les services techniques et les autorités locales.

Le suivi basé sur les marqueurs de progrès a permis aux partenaires d'exécution d'évaluer les indicateurs de succès et de mieux appréhender les transformations induites par le programme.

Les changements induits par le projet s'expliquent par la combinaison de plusieurs facteurs qui sont entre autres:

- L'engagement des organisations partenaires TASSAGHT et UGM
- Un suivi régulier des activités par l'encadrement technique
- La formalisation des associations et coopératives partenaires
- La maîtrise par les groupements bénéficiaires des techniques culturelles durables et résilientes
- Une meilleure appropriation des membres des associations et coopératives partenaires des outils de gestion de périmètres maraîchers et de la gouvernance interne
- La mise à l'échelle d'une expertise locale en agroécologie
- Une augmentation et une diversification des revenus des groupements maraîchers et leurs familles
- L'introduction de l'agropastoralisme et économie sociale solidaire dans la zone d'intervention
- La mise en place d'un système de suivi-évaluation participatif mis à jour de manière systématique après chaque activité. Ce système mis en place travaille avec les marqueurs de progrès qui sont positivement appréciés par les partenaires locaux. En plus des données recueillies directement après la réalisation des activités, des missions de supervision ont été réalisées afin d'apprécier les progrès, relever les difficultés rencontrées et proposer des solutions en intelligence collective avec l'équipe du projet, les bénéficiaires, les partenaires associés, les services techniques et les autorités locales.

#### **4. L'efficience du projet**

Conformément au cadre logique et au chronogramme, il ressort de l'analyse des données recueillies que les ressources financières mise à la disposition des associations partenaires ont permis de réaliser toutes les activités prévues, dans les délais et avec le budget initial. Malgré les limites du budget mobilisé pour l'action, des résultats tangibles ont été atteints dans le délai (2006 producteurs maraîchers (517 hommes et 1489 femmes) renforcés, 79 associations et coopératives accompagnées, la maîtrise par les groupements des 6 pratiques agro écologiques : compostage, pépinière maraîchère, traitement naturel à base du Neem, l'association des cultures, planches économes en eau et rotation des cultures etc...), l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires.



Les deux (2) organisations partenaires ont maintenu tout au long du processus une communication permanente avec Autre Terre. Des réunions de travail se tiennent régulièrement pour échanger du niveau d'exécution des activités, échanger sur les difficultés rencontrées, mieux harmoniser les actions sur le terrain et formuler des recommandations et suggestions pour atténuer des éventuels risques.

### **5. L'impact du projet**

La synthèse des données du terrain et l'observation des sites maraîchers permettent d'affirmer que le projet a eu un impact positif sur les moyens d'existence des bénéficiaires des zones d'intervention.

Les maraîchers et producteurs des structures bénéficiaires ont aujourd'hui une assez bonne maîtrise des différentes techniques de production, de stockage et de commercialisation des produits agro écologiques. Aussi, la technique de l'association des cultures est beaucoup utilisée par les producteurs / OP des communes bénéficiaires du projet.

Le projet SIA à travers les organisations partenaires a formé un vivier d'experts / facilitateurs locaux qui vont continuer d'accompagner les maraîchers même après le projet. Ces facilitateurs locaux ( près de 30 dans la région) vont permettre d'assurer une durabilité au projet en mettant à la disposition des producteurs locaux leur expertise.

Aussi, le projet a contribué à renforcer la culture associative jusque-là inexistante dans la zone (formalisation et formation des groupements, accompagnement des coopératives...). Aujourd'hui, le projet appui 79 associations et coopératives formelles et organisées selon les normes OHADA qui régissent les associations et coopératives. Ces groupements et coopératives partenaires disposent d'une maîtrise des outils de gestion d'associations / coopératives (cahier de compte, cahier de gestion de récolte, cahier de semis, cahier de PV, calendrier culturale, tenue des PV de réunions, des fiches de suivi, etc.).

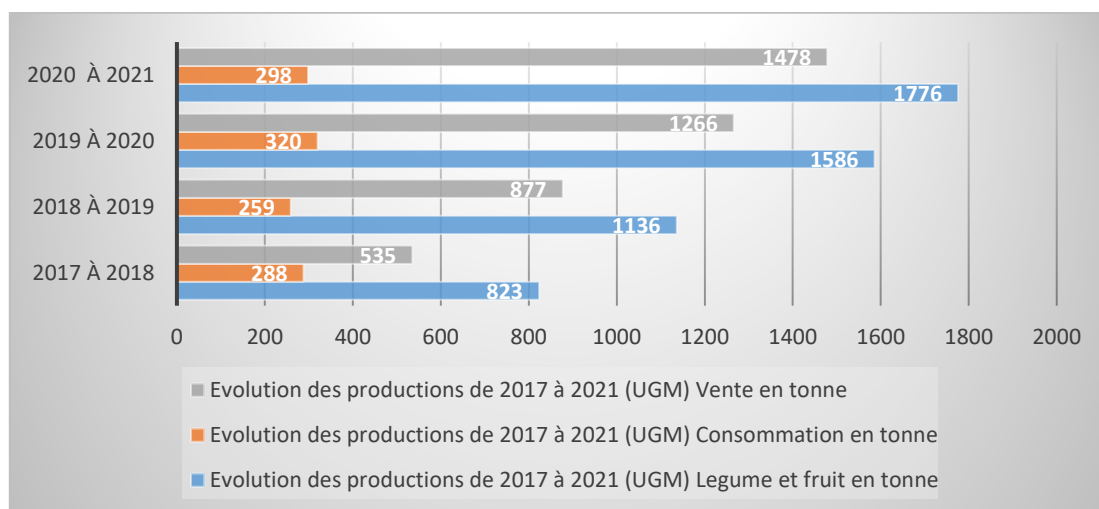
Le concept de l'économie sociale solidaire vulgarisé par le projet SIA a créé un nouvel élan de solidarité entre les groupements et leurs membres. Pour illustrer cette dynamique les associations Adaoula et Gama-hama s'entraident lors des travaux de labour de leurs parcelles respectives, et se soutiennent lors cérémonies socioculturelles.

### ***La stabilisation des moyens d'existence des communautés bénéficiaires***

Les acteurs rencontrés dans leur majorité affirment que la mise en œuvre du projet a contribué à l'amélioration des moyens d'existence et des conditions de vie des populations des zones d'intervention. Le projet a permis aux groupements maraîchers bénéficiaires d'améliorer leur rendement et leur productivité « *Le projet SIA mis en œuvre par TASSAGHT et UGM a permis d'augmenter la rentabilité de la production des groupements maraîchers dans notre commune* » affirme un leader communautaire d'Ansongo rencontré lors de la phase terrain. Les revenus et les conditions de vie des producteurs sont améliorés avec la maîtrise des nouvelles techniques culturales durables, la transformation et commercialisation des produits maraîchers.

Le projet a permis de renforcer les capacités de 2006 producteurs maraîchers (517 hommes et 1489 femmes). Ces maraîchers maîtrisent aujourd'hui au moins 6 pratiques agro écologiques : compostage, pépinière maraîchère, traitement naturel à base du Neem, l'association des cultures, planches économes en eau et la rotation des cultures.

**Figure 3 :** Évolution des productions des groupements maraîchers



Source: UGM

Ce graphique montre une évolution des productions des légumes et fruits 1776 tonnes de 2020 à 2021 contre 823 de 2017 à 2018. Il faut signaler aussi l'évolution de la vente des produits sur les marchés locaux comme l'explique le graphique est de 1478 tonnes de 2020 à 2021 contre 535 de 2017 à 2018. Les 1776 tonnes ont été produites sur 71 ha (25 tonne/ha en moyenne pour chaque association).

Cette évolution dans la production laisse apparaître une bonne maîtrise des techniques du stockage et de commercialisation des produits maraîchers par les groupements et association des producteurs.

Aussi, il est important de noter que l'augmentation de la production est due non seulement au nombre des associations des producteurs mais aussi à l'appropriation des techniques agro écologiques.

**Tableau 1 :** Nombre des associations et groupements partenaires

Partenaires	Groupements /Associations	Groupes cibles	Localisation	Hommes	Femmes	Membres familles	Activités et surface
<b>UGM</b>	57 associations	1346	Gao et Ansongo	257	1089	10105	Maraîchage et arboriculture sur 85,2 ha
<i>dont :</i>	<i>22 anciennes associations</i>	<i>571</i>	<i>Gao</i>	<i>102</i>	<i>469</i>	<i>4282</i>	Maraîchage et arboriculture sur 50,2 ha
	<i>35 nouvelles associations</i>	<i>775</i>	<i>Ansongo</i>	<i>155</i>	<i>620</i>	<i>5823</i>	<i>Maraîchage et arboriculture sur 35 ha</i>
<b>TASSAGHT</b>	22 associations	660	Commune d'Intillit	260	400	3332	Maraîchage et céréalières sur 23 ha
<i>dont :</i>	<i>8 anciennes associations</i>	<i>240</i>	<i>Commune d'Intillit</i>	<i>100</i>	<i>140</i>	<i>1013</i>	Maraîchage sur 8 ha, culture céréalière sur 1 ha
	<i>14 nouvelles associations</i>	<i>420</i>	<i>Commune d'Intillit</i>	<i>160</i>	<i>260</i>	<i>2319</i>	Maraîchage sur 14 ha
<b>TOTAL</b>	<b>79 associations /groupements</b>	<b>2 006</b>		<b>517</b>	<b>1 489</b>	<b>13 437</b>	<b>108,2 ha</b>

**Source:** UGM et TASSAGHT

La maîtrise de l'eau étant un enjeu de taille pour la pratique du maraîchage dans les zones comme Intililt, le projet a aménagés 15 périmètres maraîchers. Cela a permis aux maraîchers partenaires de la zone de Intililt, très dépendant des eaux de pluie et les mares, de produire de manière optimale sur 10 mois de l'année, et d'augmenter leur production de 8 à 10 tonnes à l'hectare grâce au développement du système oasien.

Dans les communes d'Ansongo et Gao, le projet a réalisé 24 bassins et 20 forages pour les groupements maraîchers. Ces aménagements ont eu une incidence sur l'augmentation des rendements des sites maraîchers qui passent à la fin du projet de 20 tonnes à 25 tonnes à l'hectare soit un revenu moyen de 1.925.000 FCFA / Ha.

Les cultures se font en deux campagnes : campagne saisonnière avec des cultures comme la tomate, oignon, piment, poivron, laitue, chou, aubergine, N'goyo, échalote, courge, pomme de terre, gombo et la campagne hivernale avec des cultures comme la pastèque, le melon, le haricot, le manioc, la patate, le gombo, l'oseille de guinée, la courgette, le concombre. Avec une superficie de 71 hectares la production totale des deux campagnes pour 57 jardins des associations est de 1776 tonnes en 2021 (Source UGM). Le rendement moyen à l'hectare est de 25 tonne. A Intililt la production est plus importante pendant la saison sèche, la principale spéculation rentable de cette période est la pomme de terre, le concombre, le chou et le gombo qui sont récoltés sur une longue période.

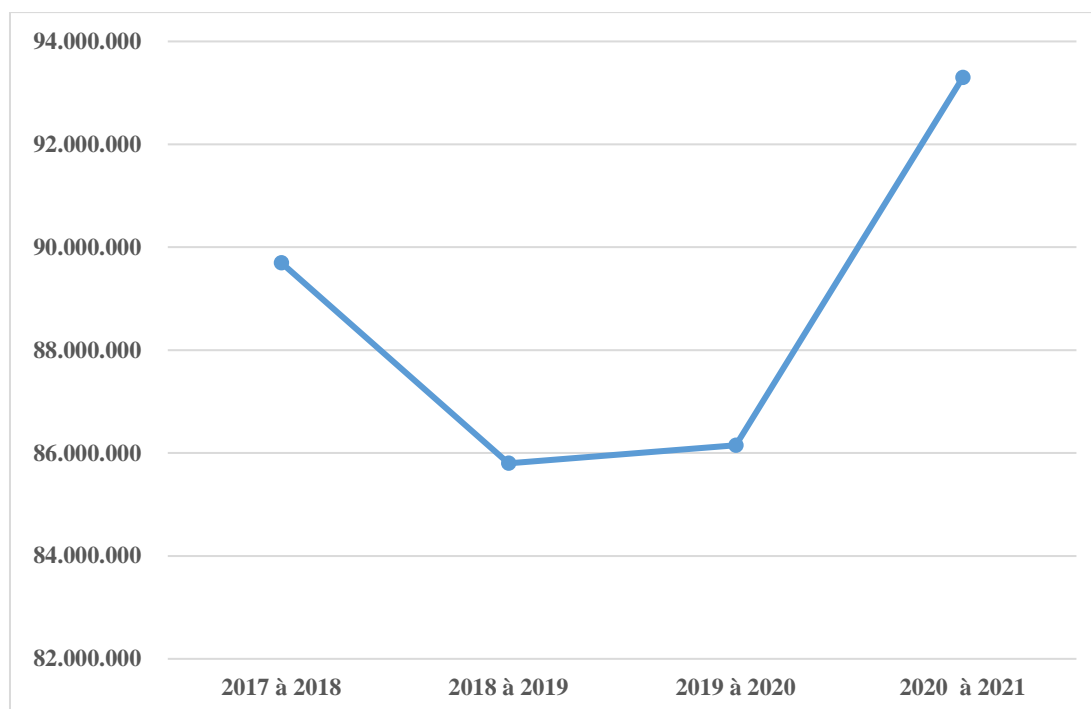
Une autre dimension du projet est l'introduction des vitro plants de dattiers dans les jardins des maraîchers. Aujourd'hui, c'est plus de 400 vitro plants qui sont acclimatés et plantés dans les jardins maraîchers. Sur les 310 dattiers plantés à Ansongo 241 ont bien réussi mais ne produisent pas des dattes encore car trop jeunes et 69 morts), à Intililt le manque d'eau et l'insécurité ont eu un impact sur les vitro-plants seuls 08 sont produisent aujourd'hui. A Gao depuis le premier programme des dattiers ont été plantés. De nos jours sur les 222 pieds plantés 173 sont vivants et 49 morts.

Certaines associations partenaires ont déjà commencé à récupérer des rejets de leurs dattiers pour la transplanter dans d'autres jardins. Il s'agit des associations ; Koïmacin : 10 rejets, Zankaialjana: 1 rejet, Hereytangam : 10 rejets, Wafakeysonghoï : 4 rejets, Adjora : 1 rejet, Irbatou Irkoy : 5 rejets et Zeyra : 6 rejets.

Cette nouvelle pratique a eu des échos bien au-delà des communes cibles du projet. Elle se pratique dans d'autres communes de la région de Gao et Ménaka comme à Telemsi. Elle attire de plus en plus des jeunes des zones pastorales. Cela permet non seulement de créer des emplois durables, renforcer la résilience des communautés face aux effets des changements climatiques

mais aussi mettre à disposition des jeunes à risque de radicalisation une alternative viable à la violence.

**Figure 4:** Situation des ventes des produits maraîchers en Franc CFA par campagne (03 points de vente marché Château de Gao, Grand marché de Gao et marché de Wabaria)



**Source:** UGM

Ce graphique montre que la pratique de l'agroécologie est bien rentable pour les producteurs. Au niveau des trois points de ventes : marché du Château, grand marché de Gao et marché de wabaria, la vente des produits maraîchers a atteint 93 300 000 F CFA lors de la campagne de 2020 à 2021.

**Compte d'exploitation de l'association Hondu Makoïno**

Dépense	Montant	Quantité vendue (fruits et légumes)
Main d'œuvre	270 000	1 950 000
Achat Essence	140 000	
Entretien de clôture	70 000	
Entretien Moto pompe	70 000	
Huile Moteur	90 000	
Fumure organique	80 000	
Petit bois (tuteure)	60 000	
<b>Total</b>	<b>780 000</b>	<b>1 170 000</b>

### Compte d'exploitation de l'association Wafakeyonghoï

Dépense	Montant	Quantité vendue (fruits et légumes)
Main d'œuvre	340 000	2 250 000
Achat Essence	120 000	
Entretien de clôture	155 000	
Entretien Moto pompe	120 000	
Huile Moteur	165 000	
<b>Total</b>	<b>900 000</b>	<b>1 350 000</b>

#### *L'agropastoralisme*

La plupart des maraîchers et des acteurs locaux rencontrés affirment que le programme SIA a favorisé l'agropastoralisme dans leur localité. Un agropasteur rencontré à Ansongo « *L'agropastoralisme a permis aux éleveurs d'améliorer leurs conditions de vies. Grâce aux techniques apprises lors des formations, nos animaux contribuent à la production du compost* ».

La culture fourragère est également développée (haricot pour la consommation des ménages et le fourrage pour le cheptel, la luzerne etc...).

Il ressort de l'analyse des données que l'agropastoralisme a beaucoup amélioré la culture maraîchère dans des zones d'intervention grâce à la présence de bétail. A Intililt, zone d'élevage par excellence, le projet a réussi à introduire la pratique du maraîchage dans la vie des communautés d'éleveurs nomades. Cela stabilise économiquement un nombre important des ménages de la commune déjà affectés par les crises sécuritaires et les effets des changements climatiques.

Cependant, il est important de mentionner que la situation sécuritaire de la commune rend difficile l'écoulement des produits maraîchers des producteurs de la zone sur les marchés locaux mais aussi à pousser certaines populations au déplacement forcé vers les centres urbains comme Gao et Ansongo. La localité d'Intililt est particulièrement touchée par le spectre de l'insécurité avec la présence des groupes armés radicaux qui imposent leur diktat sur la population civile. Ce climat d'insécurité ne facilite pas le suivi régulier des interventions du programme sur le terrain.

Il ressort de l'analyse des données de terrain que le projet SIA a mis en place un vivier des maraîchers avec une expertise sur l'agroécologie et la transformation des produits maraîchers. Cette expertise profite non seulement aux maraîchers de la région mais aussi pour le nord et le centre du pays. Pour un producteur rencontré lors de la phase terrain «*Grâce aux compétences*

*acquises en matière de production et de conservation nos fruits et légumes ne pourrissent plus comme avant... ”.*

L’expertise acquise dans la production des semences grâce à l’intervention du projet a eu comme effet la disponibilité des semences bio pour les maraîchers locaux en quantité suffisante et de qualité, mais aussi la fourniture de ces semences et de l’expertise en production pour les réseaux de paysans au niveau national. Cela illustre une bonne maîtrise des techniques de production des semences, un maillon important dans la transition agro écologique.

### ***La culture de la vie associative***

Les constats du terrain mettent en évidence que le projet a permis de renforcer dans la zone la culture associative, ce qui n’était pas évident au démarrage surtout dans les zones pastorales. *“Avant ce projet, les éleveurs et les maraîchers étaient désorganisés mais aujourd’hui le projet a créé une dynamique associative dans les communes d’intervention”* affirme un acteur rencontré à Gao.

L’accompagnement des associations et groupements maraîchers à une meilleure structuration et la bonne gouvernance a permis la mise en place des structures collectives de stockage des produits valorisant la synergie entre l’agriculture et l’élevage.

Aussi, le concept de l’économie sociale solidaire vulgarisé par le projet SIA a créé un nouvel élan de solidarité entre les groupements et leurs membres. La solidarité est un principe important qui va au-delà de la notion de rentabilité et de gain dans la gestion des ressources chez les organisations paysannes et les producteurs agricoles.

## **6. La durabilité**

Le projet a mis en place et renforcé 79 groupements et coopératives. Ces groupements sont bien organisés et génèrent des revenus stables issus de la commercialisation de leur production. Un nombre important des membres des groupements bénéficiaires a développé une expertise en agroécologie, ce qui va servir à d’autres producteurs désireux de s’engager dans le secteur même après le projet.

Le projet SIA à travers les organisations partenaires, a formé un vivier de plus de 50 d’experts/facilitateurs locaux qui vont continuer d’accompagner les maraîchers même après le projet. Ces facilitateurs locaux vont permettre d’assurer une durabilité au projet en mettant à la disposition des producteurs locaux leur expertise (*production des semences -techniques de production - stockage-transformation-commercialisation*). Une prise en charge à hauteur de 25.000 F CFA est allouée au facilitateur par formation dispensée.

## 7. La prise en compte du genre

Il ressort de la synthèse des entretiens que les communautés et toutes les couches sociales sont impliquées à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. La stratégie d'intervention s'est basée sur une démarche participative et inclusive.

Grâce aux interventions du projet et les formations reçues, les femmes se manifestent par leur leadership dans les groupements maraîchers et les instances de prise de décision au niveau communautaire. Un nombre important des organisations locales et groupements professionnels ont à leurs têtes des femmes leaders. Par exemple, à Ansongo la moitié des associations et groupements est dirigée par des femmes.

Grace aux actions du projet, les groupements des femmes bénéficiaires sont mieux organisés, structurés et viables économiquement. Cela se ressent au niveau des groupements mais aussi au niveau des ménages des femmes membres des groupements.

Pour une participante à un focus group « *Grâce au programme SIA, les femmes de Zazoumbou, Hereytangam koima arrivent à développer des activités génératrices de revenus, participent aux instances de prise de décisions et gagnent une autonomie financière* ». Une autre participante ajoute : « *Dans la majorité des cas, les femmes ont gagné en autonomie financière. Par exemple, les membres de la société coopérative Tadhilt, Alfaida et Koira-naafa. D'autres femmes ont pu créer des activités parallèles avec les revenus intéressants. Elles vendent leur production pour acheter et revendre d'autres articles de commerce* ».

C'est le cas également des périmètres maraîchers que les femmes exploitent de façon continue depuis la fin de mise en œuvre du projet. Des signes prometteurs d'autonomie sont également constatés dans la mise en œuvre de certaines stratégies locales d'adaptation au changement climatique comme la pratique de la double culture, les banques de stockage des produits maraîchers etc...



## **8. La protection de l'environnement comme axe transversal**

La question de la protection de l'environnement est un axe transversal du programme SIA. Les données du terrain mettent en évidence un engagement de plus en plus important des maraîchers pour la protection de l'environnement. Plus de la moitié des périmètres des groupements bénéficiaires visités disposent d'une haie vive et grâce à l'introduction des vitro plants, de plus en plus d'arbres sont plantés dans les parcelles. Cet effet est dû aux actions de mobilisation sociale et aux sensibilisations des organisations partenaires (UGM et TASSAGHT) sur le terrain.

## **9. Sensibilité au conflit / Do No Harm**

Le projet intervient dans une zone de conflit et en proie aux affrontements intracommunautaires. Les organisations en charge de la mise en œuvre ont, grâce à une approche communautaire inclusive et concertée, évité tout conflit autour de l'action du projet. Bien au contraire, les actions de mobilisation sociale, les formations ont favorisé le dialogue et la concertation entre les différentes communautés de la zone. Des communautés qui sont souvent en concurrence autour de la gestion des ressources naturelles et l'aide humanitaire.

Le principe de l'économie sociale solidaire et de l'agriculture familiale, un concept au cœur du projet, a créé aussi une dynamique de partage, d'entraide et de collaboration entre les groupements issus de différentes communautés bénéficiaires.

#### **IV. LES FORCES**

---

**Au regard des changements induits par le projet, plusieurs forces ont été identifiées, à savoir :**

- Une meilleure appropriation des membres des associations et coopératives partenaires des outils de gestion de périmètres maraîchers et de la gouvernance interne
- La mise en place d'une expertise locale en agroécologie
- La maîtrise des techniques culturales durables et résilientes par les bénéficiaires
- L'engagement des organisations partenaires TASSAGHT et UGM
- Un impact visible sur les conditions de vie des bénéficiaires à travers la diversification des sources de revenus
- Le développement d'un système oasien avec les dattiers
- La formalisation des associations et coopératives partenaires selon OHADA
- Un suivi régulier des activités par l'encadrement technique
- Une réduction de l'exode grâce à la création d'emplois (près de 900 emplois créés)
- Le projet a posé les jalons à l'agropastoralisme et l'économie sociale solidaire

## V. LES FAIBLESSES

---

**Au regard des difficultés et risques sécuritaires dans la zone d'intervention, les faiblesses suivantes du projet ont été identifiées :**

L'insécurité récurrente dans certaines zones couvertes par le projet constitue un défi majeur à la mise en œuvre des activités du projet.

- La faiblesse de communication et de médiatisation des actions du programme. L'action du projet SIA est très importante pour rester sans médiatisation pour attirer l'attention des acteurs institutionnels tout en évitant d'exposer les partenaires locaux
- Faible implication des associations et groupements maraîchers dans la dynamique du développement local
- Le contexte sécuritaire ne permet pas de faire un suivi régulier sur toutes les zones du projet
- La difficulté de mobilisation des services techniques pour le suivi et encadrement des maraîchers dans certaines zones à cause de la situation sécuritaire
- Le déplacement forcé de certains producteurs maraîchers surtout dans la zone d'Intililt hors de leur terroir et loin de leurs terres
- La faible rémunération des agents déployés sur le projet
- La multiplication des conflits liés au foncier agropastoral dans la zone d'intervention

## **VI. LEÇONS APPRISES**

---

**A la suite de l'évaluation du projet, les principales leçons à tirer pour les interventions futures sont les suivantes :**

1. L'implication forte des autorités locales (élus, services techniques) à tous les niveaux de processus de mise en œuvre du projet est indispensable pour assurer sa pérennité.
2. La synergie d'action entre les groupements bénéficiaires et non bénéficiaires est déterminante pour consolider les acquis du projet.
3. Le réseautage avec les groupements d'autres régions ou pays peut être un puissant lien de partages d'expériences et de pratiques.
4. Le renforcement des compétences techniques des agents de terrain des deux organisations de mise en œuvre (UGM, TASSAGHT) améliore l'efficacité des actions du projet.

## **VII. CONCLUSION / RECOMMANDATIONS / PERSPECTIVES**

---

La présente évaluation est commanditée par Autre Terre et concernera l'évaluation finale de l'objectif spécifique du programme SIA réalisé par Autre Terre au Mali. Dans ce pays, le volet du programme piloté par Autre Terre est mis en œuvre par des partenaires locaux dans la région de Gao.

L'évaluation a permis d'apprécier le changement positif induit par le projet sur les communautés de la zone déjà affectées par des années de conflits armés et les effets des changements climatiques. Le projet s'est avéré très pertinent pour la zone, pour les bénéficiaires de cette région. Il a contribué à l'amélioration voire stabilisation des moyens d'existence des populations des zones. Le projet a permis aux groupements maraîchers bénéficiaires de booster leur rendement et leur productivité. Les revenus et les conditions de vie des producteurs sont améliorés avec la maîtrise des nouvelles techniques culturales durables, la transformation et commercialisation des produits maraîchers.

Le projet a également suscité un engagement de plus en plus important des maraîchers pour la protection de l'environnement et l'adoption de pratiques culturales agro écologiques face aux effets néfastes du changement climatique. Un nombre important de périmètres des groupements bénéficiaires visités dispose d'une haie vive et grâce à l'introduction des vitro plants, de plus en plus d'arbres sont plantés dans les parcelles.

### **RECOMMANDATIONS**

Au regard du travail d'évaluation réalisé, nous formulons les recommandations suivantes :

#### **A l'endroit d'Autre Terre :**

- ✧ Poursuivre le suivi et l'accompagnement des associations bénéficiaires
- ✧ Élargir les zones d'intervention du programme SIA à d'autres localités
- ✧ Renforcer les capacités (alphabétisation, gestion et techniques agro écologiques) des maraîchers
- ✧ Renforcer les capacités techniques des producteurs/maraîchers en équipement d'adduction d'eau (puits maraîchers, forages solaires...) pour réduire leurs dépendances aux aléas climatiques (l'eau de pluie et des mares).
- ✧ Équiper le personnel et les agents de terrain de UGM et TASSAGHT (outils de travail, matériel informatique, moyens de déplacement)

- ✧ Renforcer les compétences du staff (bureau et terrain) des deux ONG
- ✧ Organiser les voyages d'études et de partages d'expérience avec d'autres organisations partenaires de Autre Terre à l'intérieure comme à l'extérieure du pays

### **A l'endroit des organisations de mise en œuvre**

- ✧ Faciliter aux coopératives l'accès aux institutions de micro finance
- ✧ Faire la promotion des produits bio auprès de la population avec l'ouverture des boutiques bio dans d'autres localités, en dehors des zones d'intervention du projet, des foires bio et la sensibilisation de la consommation bio
- ✧ Continuer l'accompagnement / encadrement des producteurs sur les techniques culturales durables
- ✧ Pour mieux capitaliser les actions du projet, les partenaires doivent penser à l'élaboration des fiches d'expériences et des capsules vidéos de capitalisation
- ✧ Renforcer l'implication des services techniques de l'Etat dans les missions de suivi et l'évaluation du projet

### **PERSPECTIVES**

En termes de perspectives pour le programme, plusieurs initiatives ont été formulées par les acteurs sur le terrain:

- ✧ Continuer à sensibiliser la population des zones d'intervention à la pratique de l'agro écologie
- ✧ Promouvoir le consommé local et favoriser la production d'une agriculture écologique
- ✧ Dans le but de favoriser un accès aux marchés urbains et ruraux, promouvoir une offre vivrière diversifiée des produits agro écologiques
- ✧ Continuer des actions facilitant l'accès à l'eau et les petits matériels aux producteurs afin d'augmenter leur capacité de production sur les 12 mois de l'année.
- ✧ Faire l'extension de la zone géographique d'intervention du programme
- ✧ Continuer le soutien aux groupements sur les techniques d'auto production des semences bio
- ✧ Initier des campagnes / caravanes pour valoriser la production locale bio

- ✧ Initier des actions de plaidoyer pour la prise en compte de la dimension agro écologie dans les PDSEC et plan d'action des communes d'intervention
- ✧ Promouvoir l'appropriation de l'agro écologie par les femmes et les jeunes producteurs
- ✧ Renforcer la dynamique de partage d'expérience entre les groupements de Gao et ceux des autres régions du Mali pour avoir un impact national

## ANNEXES

### Annexe 1 : Guide d'entretien

ENQUETE EVALUATION DU PROGRAMME COMMUN DE PROMOTION DE  
L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR UN  
MONDE PLUS JUSTE

#### Entretien avec les bénéficiaires clés du programme

**ENQUETEUR (ne lisez pas à haute voix):** Ce fichier est un guide pour mener à bien les entretiens avec les communautés bénéficiaires du « Programme commun de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste » dans les communes de Gao, Ansongo et Intilit (Région de Gao). Avant de commencer l'entretien, vous devez d'abord obtenir le consentement délibéré de chaque répondant(e). L'entretien ne peut pas continuer sans le consentement du répondant. Les instructions supplémentaires de l'entretien seront indiquées en gras sur ce guide, ces instructions ne doivent pas être lues à haute voix. Il est très important d'éviter les réponses oui / non et être en mesure d'obtenir plus d'informations à l'aide des techniques apprises lors de la formation relative aux enquêteurs qualitatifs. Si vous avez des questions sur la conduite à tenir de l'entretien, veuillez-vous renseigner auprès de votre chef d'équipe.

#### **1. Introduction [à remplir avant de commencer l'entretien]**

Nom du groupement /commune/village	
Nombre de membres du groupement	<b>Hommes/femmes</b>
Superficie du site d'exploitation	
Principales spéculations sur le sites	
Depuis quelle date Autre Terre vous accompagne via l'UGM et Tassaght?	



Date de l'entretien (jj,mm, aaaa)	
Nom du facilitateur	
Nom du rapporteur	

## 2. Informations sur le/la Répondant(e)

Nom de/la répondant(e)	
Sexe de/la répondant(e)	
Âge	
Situation matrimoniale (Célibataire/Monogame/ Polygame/Veuve-Veuf/Divorcé(e)ou Séparé(e)	
Taille du ménage (nombre d'enfants ou de personnes à charge)	
Religion	
Fonction /Profession	

### Chapitre 1 : Niveau d'appropriation des techniques culturales agro écologiques par les groupements maraichers/producteurs

**Objectif :** *Appréhender le niveau d'appropriation des techniques culturales agro écologiques par les producteurs et les groupements maraichers*

1. Pouvez-vous nous décrire les techniques de cultures que vous utilisez dans votre localité?

---



---

*Relance :* Citer quelques exemples concrets des techniques de cultures que vous utilisez ?

---

2. Selon-vous, quels sont les avantages des techniques culturales que vous utilisez ?

---

*Relance :* Pouvez-vous donner des exemples pratiques ?

- 
3. Avez-vous suivi des formations sur les techniques de production durables au cours des cinq dernières années ?

*Relance* : Si oui, lesquelles ? par qui ?

4. Aujourd'hui pensez-vous que les producteurs, les maraichers maîtrisent les pratiques agro écologiques comme le compostage, pépinière maraîchère, traitement naturel à base du Neem, l'association des cultures, planches économes en eau, la rotation des cultures ?

*Relance* : pour chaque pratique pouvez-vous nous décrire comment vous procédez ?

5. Les formations et renforcement de capacités reçus dans le cadre du programme SIA ont-ils contribué à l'amélioration de votre rendement ?

*Relance* : Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples concrets qui illustrent cette amélioration ? Par exemple, avant de bénéficier de ces formations quel était le rendement ?

Depuis les formations, quel est le rendement ?

6. Comment se fait le partage des connaissances apprises en agro écologie entre les membres de votre groupement, communauté et entre producteurs ?

## **Chapitre 2 : Maîtrise des techniques de commercialisation, transformation et stockage par les producteurs/OP et les entreprises sociales**

**Objectif** : *Appréhender la capacité d'appropriation des techniques de commercialisation, transformation et stockage par les producteurs/OP et les entreprises sociales*

1. Que cultivent la plupart des hommes/femmes de votre localité?

*Relance* : Pourquoi?

- 
2. Que vendent la plupart des hommes/femmes de votre localité?

*Relance* : Pourquoi?

- 
3. Que conservent les hommes/femmes pour la consommation domestique?

- 
5. Comment procédez-vous à la transformation, commercialisation et stockage de votre production?

- 
6. Rencontrez-vous des difficultés dans la commercialisation, transformation et stockage de vos produits agricoles et maraichers

---

7. Quels sont les produits que les producteurs/productrices transforment et commercialisent sur le marché local ?

---

8. Avez-vous des sites /magasins de stockage des produits agricoles et maraichers ?

---

9. Quels sont les techniques de stockage que vous utilisez pour mieux conserver les produits agricoles et maraichers ?

---

10. Les formations reçues dans le cadre du programme SIA ont –elles facilité la commercialisation, transformation et stockage de vos produits agricoles et maraichers ?

*Relance* : Donnez-nous quelques exemples concrets

---

11. Pouvez-vous évaluer les bénéfices des produits transformés et commercialisés par mois/année ?

---

12. Pouvez-vous évaluer les pertes des produits transformés et commercialisés par mois/année ?

*Relance* : Quels sont les facteurs qui favorisent ces pertes ?

---

### **Chapitre 3 : Niveau d'appropriation des autorités publiques, OSC, producteurs et citoyens des concepts d'agriculture familiale durable et l'économie sociale solidaire**

**Objectif** : *Evaluer le niveau d'appropriation des autorités publiques, OSC, producteurs et citoyens des concepts d'agriculture familiale durable et l'économie sociale solidaire*

1. Connaissez-vous des initiatives locales prises par les autorités publiques, OSC, producteurs locaux, groupements maraichers en faveur de l'agriculture familiale durable ?

*Relance* : Donnez-nous quelques exemples concrets

---

2. Les autorités publiques ont-elles octroyées des budgets pour soutenir les producteurs, les organisations paysannes et les entreprises sociales solidaires dans votre localité ?

*Relance* : Si oui, donnez quelques exemples concrets

3. Y a-t-il eu des mécanismes d'appui aux campagnes de sensibilisation des communautés sur l'AFD, l'ES, le genre ?

*Relance* : Donnez quelques exemples concrets

---

4. Existe-t-il des espaces de concertation privés et publics en faveur de la promotion de l'AFD, l'ES dans votre localité ?

*Relance* : Expliquez :

---

5. Aujourd'hui, comment les communautés perçoivent-elles les pratiques culturelles agro écologiques soutenues par le programme SIA dans votre localité?

---

#### **Chapitre 4 : Capacités institutionnelles et organisationnelles des groupements maraichers, producteurs bénéficiaires du programme**

**Objectif** : Analyser les capacités institutionnelles et organisationnelles des groupements bénéficiaires du programme SIA

1. Existe-t-il des groupements formels dans votre localité ?

*Relance* : Si oui, quel type de groupement ?

2. Comment les groupements, associations et entreprises sociales solidaires ont-ils été créés dans votre localité?

*Relance* : Comment fonctionnent-ils ? Possèdent-ils des documents administratifs légaux?

Creusez davantage:

- Conditions d'adhésion (cotisation/présence ou participation)
  - Existence du CA, AG
  - Existence des outils de gestion
  - Bilans annuels et rapports
  - Outils de suivi
- 

2. Les femmes et les jeunes de votre localité sont-ils impliqués dans les instances de prise de décision de ces groupements et associations?

---

---

---

---

---

---

2. Pouvez-vous nous parler de la gouvernance locale dans votre localité ?

---

3. Les citoyens sont-ils impliqués dans les instances de prise de décision au niveau local ?

---

4. Existe –t-il un mécanisme de reddition des comptes dans votre commune ?

---

5. Votre commune dispose –t-elle d’un PDESC ?

---

6. Avez-vous été concertés lors de l’élaboration du PDESC de votre localité ?

---

## **Chapitre 5 : Dimension genre/environnement et Do No Harm**

**Objectif :** *Evaluer la prise en compte des dimensions genre, environnemental et sensibilité au conflit dans la mise en œuvre du programme*

1. Comment appréciez-vous l’implication et la participation des communautés dans la mise en œuvre du programme SIA dans votre localité ?

---

2. Les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec handicap ont-ils été pris en compte dans la mise des activités du programme SIA dans votre localité ?

3. Les femmes impliquées dans le programme ont elles gagné en autonomie financière depuis le début du programme ?

---

4. Les postes de décision (responsabilité associative, gérance, secrétariat, ...) sont-ils occupés par des femmes ? Cela amène-t-il une plus-value ?

---

5. L’implication économique des femmes a-t-elle changé leur place au sein de leur ménage ?

---

6. Quelle est la place de l'homme au sein des groupements et des associations soutenues, sont-ils artificiellement mis à l'écart du fait de la discrimination positive pour les femmes ?
- 

7. La protection de l'environnement a-t-elle été prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre du programme SIA ?
  8. La dimension conflit a-t-elle été prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme ?
- 

## **Chapitre 6 : Leçons apprises et succès story**

**Objectif :** *Identifier les leçons apprises et illustrer des exemples de réussite*

1. Qu'avez-vous appris personnellement dans le cadre de la mise en œuvre du programme SIA dans votre localité ?
- 
- 

2. Existe-t-il des maraichers/groupements de producteurs ayant fait la transition vers des pratiques agro écologiques grâce au programme dans votre localité ?

*Relance :* Si oui, lesquels

3. Pouvez-vous nous donner des exemples de réussite des groupements bénéficiaires ayant utilisé les techniques de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale solidaire ?
- 
- 

## **Chapitre 7 : Recommandations**

**Objectif :** *Formuler des recommandations et suggestions pour mieux orienter les programmes futurs*

1. Quelles sont vos suggestions et recommandations dans la perspective des actions du futur programme ?

*Relance :* Que pouvons-nous mieux faire dans les interventions du futur programme ?

---

---

---

2. Pour vous qu'est ce qui a marché ?

3. Qu'est ce qui n'a pas marché ?

---

---

---

---

4. Avez-vous quelques choses d'autres à ajouter ?

---

Nous vous remercions de votre disponibilité à répondre à nos questions !

## Annexe 2 : Termes de référence



### **PROGRAMME COMMUN DE PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE POUR UN MONDE PLUS JUSTE**

#### **TERMES DE REFERENCES DE L'ÉVALUATION FINALE**

**Mali  
AUTRE TERRE**

**Juillet - 2021**



## TABLE DES MATIERES

1. Contexte de l'évaluation.....	3
Présentation des ONG SIA .....	3
SOS Faim .....	3
Iles de Paix .....	4
Autre Terre .....	4
Présentation générale du programme SIA .....	5
ONG commanditaire(s), pays et zones concernées par la présente évaluation finale .....	5
Présentation du contexte local .....	6
Cadre logique du programme.....	6
2. Les enjeux de l'évaluation .....	6
Justification et objectifs de l'évaluation .....	6
Champs de l'évaluation .....	7
3. Questions de l'évaluation.....	7
4. Parties prenantes et responsabilités .....	8
5. Méthodologie et contenu du travail d'évaluation .....	8
6. Planification indicative de l'évaluation .....	9
7. Calendrier indicatif .....	9
8. Produits attendus .....	9
9. Profil de l'évaluateur .....	10
10. Conditions contractuelles et financières .....	10
11. Modalités pratiques de candidature .....	10
Modalités de réponse et documents à fournir.....	10
Processus de sélection du consultant .....	11
12. Annexes .....	11
Liste des documents disponibles .....	11
Liste des partenaires sur le terrain .....	11

### Contexte de l'évaluation

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2017-2021, financé par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) et mis en œuvre par un consortium de 3 ONG belges, SOS Faim, Iles de Paix et Autre Terre, qui travaillent autour d'une même mission



générale : la promotion de l'agriculture familiale et du modèle de l'économie sociale en vue de l'émergence d'un monde plus juste et plus solidaire, orienté vers un développement durable.

## **Présentation des ONG SIA**

### **SOS Faim**

SOS Faim est une ONG belge de développement, active depuis 1964 dans la lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural en Afrique et en Amérique latine.

SOS Faim soutient les agricultures familiales comme le modèle de production alimentaire le plus durable et respectueux des personnes et de la terre.

Deux axes d'actions structurent l'activité :

- Le renforcement des capacités des paysans(nes) en Afrique et en Amérique latine en leur apportant une aide technique, organisationnelle et financière afin qu'ils/elles améliorent eux/elles-mêmes leur situation alimentaire, économique et sociale de façon durable et puissent, au final, devenir autonomes.
- La sensibilisation et la mobilisation des citoyens(nes) belges et européen(nes) afin d'influencer, avec les partenaires du Sud, les politiques ayant un impact sur la faim et la pauvreté dans les pays en développement.

Dans le Sud, SOS Faim a une approche qui privilégie le partenariat. Cette approche a toujours été un élément majeur dans la stratégie d'intervention de SOS FAIM. SOS Faim travaille en étroite collaboration avec des partenaires locaux tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs(rices), des institutions financières rurales et des organisations d'appui dont elle soutient directement les actions afin de permettre aux populations du Sud d'être actrices de leur propre développement.

SOS Faim accompagne ses partenaires par des appuis techniques, organisationnels et financiers, par la mise en relation, par le soutien à la représentativité et à la reconnaissance pour assurer une sécurité alimentaire, un meilleur équilibre nutritionnel et un revenu décent des petits(es) producteurs(rices) familiaux(ales).

L'accompagnement et la participation à la création d'institutions financières à finalité sociale pour permettre un accès équitable et pérenne aux moyens financiers en milieu rural participent également de cet effort.

SOS Faim collabore avec trois types d'organisations partenaires :

- Organisations de base représentatives des acteurs(rices) ruraux(ales) : coopératives ou organisations de producteurs, fédérations d'organisations paysannes, plateformes de concertation, groupes locaux constitués, mouvements de jeunes ruraux, etc.

- Institutions de financement rural : institutions de microfinance, fonds de garantie, banques agricoles... ayant une finalité sociale forte et travaillant avec les populations exclues du système financier classique. Une priorité est donnée aux organisations à base de membres.
- ONG d'appui ou de plaidoyer qui viennent soutenir des dynamiques participatives de développement rural, en articulation avec des organisations paysannes et de producteurs(rices).

SOS Faim intervient dans 3 pays d'Amérique du sud (Bolivie, Equateur et Pérou) et 6 pays d'Afrique (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal, Ethiopie et République Démocratique du Congo).

## **Iles de Paix**

Iles de Paix (IdP) est une ONG belge de développement fondée en 1962 qui se donne pour mission générale de contribuer à la recherche et l'expérimentation de modèles alternatifs de développement basés sur des valeurs :

- Centrage sur la personne humaine ;
- Equilibre harmonieux et respect de l'individu avec les autres (sa famille, sa communauté, le genre humain) et avec la nature ;
- Qualité de vie pour tous.

Pour être réaliste et concret, Iles de Paix se focalise sur une mission particulière à la fois large et relativement circonscrite : la promotion des systèmes alimentaires durables. Ce choix se justifie compte tenu des enjeux importants qu'il englobe au niveau local (notamment pour les familles rurales du Sud qu'Iles de Paix appuie) et au niveau global (sécurité alimentaire et résilience face au changement climatique). Pour Iles de Paix, la promotion des systèmes alimentaires durables implique un soutien privilégié au développement de l'agriculture familiale durable ainsi qu'à l'alimentation responsable.

Au Sud, l'ONG centre ses interventions dans les pays en développement sur le renforcement des activités de production et de gestion durable des ressources naturelles productives. En plus, elle accorde une bonne place aux activités de stockage, de transformation et de commercialisation des productions au niveau des familles et des groupes de producteurs(rices) en vue de l'amélioration de leur revenu et de leur sécurité alimentaire. Finalement, elle soutient dans ces pays l'émergence d'un cadre socio-politique favorable à l'agriculture familiale durable et à l'alimentation responsable.

Iles de Paix travaille actuellement au Burkina Faso, au Bénin, en Tanzanie, en Ouganda et au Pérou. Au sein de chacune de ces régions d'intervention, Iles de Paix appuie les populations vulnérables des zones rurales et périurbaines au travers de programmes de développement menés à une échelle locale de façon autonome ou interinstitutionnelle. Au travers de ces programmes, Iles de Paix suscite, encourage et appuie les dynamiques locales de développement, latentes ou exprimées, dont les populations bénéficiaires sont elles-mêmes porteuses. Ceci implique une attitude active, rapprochée et permanente d'écoute, de soutien et d'accompagnement au moyen notamment d'actions d'animation et de formation appropriées. Ces actions sont menées par des professionnels(les) qui jouent un rôle de facilitation de sorte que les populations bénéficiaires soient responsabilisées au maximum dans leurs processus de

développement, depuis la sélection des objectifs et des activités jusqu'à leur mise en œuvre et à l'évaluation de leurs effets.

En Belgique, Iles de Paix contribue à la formation d'une opinion publique plus éclairée, solidaire et agissante envers les populations du Sud. De façon plus spécifique, Iles de Paix mène des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation en relation avec les réalités des pays en développement et en particulier concernant l'agriculture familiale dans ces pays. A cette fin, elle produit des dossiers pédagogiques, des expositions et des documentaires. Elle propose également des animations pour les publics scolaires, les mouvements de jeunesse ou des groupes d'adultes. Enfin, elle mène en Belgique des actions de plaidoyer en faveur de la promotion des systèmes alimentaires durables.

### **Autre Terre**

Autre Terre asbl est une ONG de développement qui mène son action au Nord et au Sud. Elle fait partie du Groupe Terre qui est un ensemble d'entreprises et d'associations à finalités sociales.

En Belgique, Autre Terre réalise des activités d'éducation en rapport avec les relations Nord/Sud et l'économie sociale. De multiples événements sont aussi mis en place pour générer les financements nécessaires à l'appui des programmes.

Au Sud, Autre Terre accompagne des communautés paysannes et divers types d'associations locales dans des programmes de développement sociaux et économiques.

Ses pays d'intervention sont le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Pérou. Elle appuie également des programmes plus ponctuels aux Philippines.

Au-delà de son thème central qu'est l'économie sociale, ses deux principaux axes de travail sont : l'agroécologie (culture écologique et vente de produits locaux transformés) et la gestion de l'environnement urbain (assainissement, récupération et vente de matériaux recyclables).

La volonté d'Autre Terre est de soutenir ses partenaires et surtout les organisations de bénéficiaires du Sud dans la réalisation d'activités économiques rentables qui vont leur permettre de générer leurs propres revenus.

Pour l'ONG, l'objectif est aussi que ces activités soient réalisées de manière autonome, selon un mode de fonctionnement qui engendre des systèmes de solidarité et une participation des personnes concernées aux prises de décision.

Promouvoir et soutenir — au Nord comme au Sud — des activités économiques, sociales et solidaires dont la volonté est d'entreprendre autrement, telle est la mission d'Autre Terre.

### **Présentation générale du programme SIA**

Pour la période 2017-2021, les 3 ONG SIA mettent en œuvre un programme commun, le programme SIA, de promotion de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale pour un monde plus juste. Ce programme comporte un volet Nord et un volet Sud.

Au Nord, le consortium SIA souhaite contribuer à mettre en place un paradigme alternatif mondial agissant – de façon complémentaire à d'autres acteurs du secteur – plus spécifiquement sur la thématique

de l'économie sociale et solidaire notamment appliquée à l'émergence de systèmes alimentaires durables basés sur l'agriculture familiale.

Au Sud, les ONG SIA souhaitent contribuer à renforcer la résilience et la capacité à satisfaire durablement les besoins de base des agriculteurs(rices) familiaux(ales) et micro-entrepreneurs(euses) et de leurs familles dans 11 pays rassemblés dans 3 zones géographiques homogènes d'Afrique et d'Amérique du Sud<sup>1</sup>.

L'objectif spécifique du volet Sud du programme est donc de contribuer au renforcement des performances économiques, environnementales et sociales des acteurs(rices) de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES), en particulier en agissant sur 5 axes prioritaires (changements intermédiaires) : (1) les techniques et capacités de production, (2) les capacités de transformation, de commercialisation et de stockage, (3) l'accès à des services financiers pérennes et adaptés, (4) les capacités de plaidoyer et de mobilisation citoyenne autour de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale, (5) le renforcement des capacités des structures appuyées.

### **ONG commanditaire(s), pays et zones concernées par la présente évaluation finale**

La présente évaluation est commandée par Autre Terre et concernera l'évaluation finale de l'Objectif Spécifique du programme SIA réalisé par Autre Terre au Mali

Dans ce pays, le volet du programme piloté par Autre Terre est mis en œuvre par des partenaires dans les zones suivantes : Gao, Intillit, Ansongo.

### **Présentation du contexte local et problématique**

Le programme 2017-2021 SIA visait à apporter une réponse aux problématiques suivantes :

Les exploitations familiales maliennes se caractérisent encore par leur faible niveau de modernisation et la pratique de techniques de production extensives, peu liées aux marchés. Les principales faiblesses et menaces qui pèsent sur ces exploitations sont entre autres :

- la forte vulnérabilité par rapport aux aléas climatiques et aux risques sanitaires majeurs;
- la faible performance des exploitations agricoles due notamment à l'appauvrissement des sols;
- un faible niveau d'alphabétisation et de formation des producteurs agricoles;
- une maîtrise insuffisante des problèmes environnementaux.

A ces contraintes, s'ajoutent la problématique de la gestion du foncier agricole, parfois la dépendance aux intrants chimiques et aux semences non locales, la faible maîtrise de l'eau, le faible accès des producteurs aux crédits, la faible valorisation des produits agricoles, la faiblesse du système

---

<sup>1</sup> 4 pays d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Bénin), 4 pays de l'Afrique Centrale et Afrique de l'Est (République Démocratique du Congo, Tanzanie, Ouganda, Ethiopie) et 3 pays d'Amérique latine (Equateur, Pérou, Bolivie)

d'information et de statistiques agricoles, la fluctuation des prix et l'instabilité des revenus agricoles, la faiblesse des échanges commerciaux avec les pays voisins, etc.

Au Mali, les femmes constituent un groupe social particulièrement défavorisé à tous les niveaux. La société malienne se caractérise par un statut faible de la femme. Selon le rapport Beijing +20 : « *Le nouveau code de la famille représente une régression en matière des droits humains des femmes ; il entérine les discriminations à l'égard des femmes en leur consacrant un statut d'infériorité* ».

Dans le secteur de l'agriculture, les femmes sont présentes tout au long de la chaîne, mais ne disposent pas de la reconnaissance ni des moyens nécessaires pour améliorer leur situation économique (manque d'accès, de contrôle et de propriété de la terre et des moyens de production, pas d'accès aux crédits, etc.). La proportion de femmes ayant accès à la terre se situait autour de 20% en 2009. Les femmes s'investissent principalement dans les cultures vivrières et maraîchères destinées à la subsistance de la famille.

### **Cadre logique du programme**

Le cadre logique du programme et les résultats attendus ont été définis sur base d'une théorie du changement qui figure dans le dossier technique et financier. Ce dossier sera évidemment à la disposition de l'équipe en charge de l'évaluation. Nous résumons toutefois ici le cadre logique du programme afin de présenter les résultats attendus qui devront faire l'objet de l'évaluation.

Outcome / OS1	Les performances économiques, environnementales et sociales des acteurs de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale (AFD & ES) sont renforcées.
Résultat 1 :	Les producteurs ont adopté des techniques de production durables et ont renforcé la gestion de leur activité.
Résultat 2 :	Les producteurs, OP et entreprises sociales ont renforcé leurs capacités de transformation, de commercialisation et de stockage.
Résultat 3 :	Les producteurs et les OP ont accès à des services financiers pérennes et adaptés à leurs besoins.
Résultat 4 :	Les autorités publiques, OSC et citoyens sont sensibilisés, prennent en compte et se mobilisent en faveur de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale.
Résultat 5 :	Les capacités des acteurs organisés de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale sont renforcées.

### **Les enjeux de l'évaluation**

#### Justification et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation doit répondre aux exigences d'apprentissage et de redevabilité vis-à-vis du bailleur financier qu'est la DGD. Elle doit permettre d'apprécier l'atteinte des résultats et d'en tirer les apprentissages pour les interventions futures des organisations concernées.

L'objectif de cette évaluation consiste en particulier à apprécier sur base des critères du CAD tous les résultats du programme, qu'ils aient été atteints ou non. Les nouveaux critères du CAD ne doivent pas être pris en compte pour ce programme actuel et l'évaluation se focalisera donc sur les critères de pertinence, impact, efficacité, efficience, durabilité ainsi que sur les dimensions transversales genre et environnement.

Il s'agit donc :

- Pour chacun des résultats du programme (y compris pour les OS) de :
  - Apprécier l'atteinte du résultat sur les plans qualitatif et quantitatif
  - Qualifier la pertinence, l'impact, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des changements observés sur le terrain
- Pour le programme dans son ensemble de :
  - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale genre
  - Apprécier la prise en compte de la dimension transversale environnement
- Pour certains aspects particuliers du programme :
  - Répondre aux questions d'évaluation spécifiques proposées

Les conclusions de la présente évaluation finale feront l'objet d'une consolidation avec les évaluations finales menées dans le même pays par les autres ONG SIA qui y sont actives. Pour faciliter cette consolidation, il est donc essentiel que l'évaluateur(rice) suive de façon stricte la structure d'évaluation mentionnée ci-avant.

### **Champs de l'évaluation**

L'évaluation portera les résultats du programme SIA porté par Autre Terre et ses partenaires au Mali. Pour cette évaluation, le(a) consultant(e) pourra se référer à la Théorie du changement du programme au travers de laquelle les résultats recherchés sont explicités. Il veillera toutefois à bien centrer son analyse sur l'évaluation de la pertinence, de l'impact, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des résultats atteints conformément aux prescriptions du CAD.

**Pertinence :** Degré d'adéquation d'une activité d'aide avec les besoins du groupe cible et les priorités du bénéficiaire.

**Efficacité :** degré de réalisation des objectifs d'une activité.

**Efficience :** Mesure le rapport entre les résultats – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources mises en œuvre pour les atteindre dans un temps donné. Notion économique, l'efficience signifie que l'on fait appel à des ressources aussi peu coûteuses que possible pour assurer l'obtention des résultats souhaités.

Par conséquent, pour déterminer si le processus le plus efficace a été adopté, il faut généralement comparer celui-ci avec d'autres modalités possibles de réalisation des mêmes résultats.

**Durabilité** : Mesure la chance de survie des bénéficiaires résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Le potentiel de survie de l'intervention après la fin du subside est apprécié selon trois aspects : durabilité financière, durabilité sociale et transfert de connaissances / renforcement des capacités.

**Impact** : effets positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, induits par une intervention à l'appui du développement.

### **Questions de l'évaluation**

Les questions de l'évaluation sont les suivantes :

1. Les résultats du programme, analysés sous le filtre des critères CAD sont-ils conformes aux attentes ?
2. Le programme a-t-il intégré de façon satisfaisante les dimensions transversales genre et environnement ?
3. Quelles sont les principales forces et faiblesses du programme ?
4. Quelles sont les principales leçons tirées par l'évaluateur de l'observation des résultats du programme ?
5. Quelles sont les conclusions de l'évaluateur et ses recommandations dans la perspective du programme 2022-2026 qui sera centré sur la promotion des systèmes alimentaires durables ?

A cette liste s'ajoutent les questions spécifiques suivantes :

- Quel regard portent les associations partenaires d'Autre Terre au Mali sur les liens, les collaborations et synergies qui ont été tissées entre eux dans le cadre du programme (intérêt, liens pertinents, naturels, forcés, utiles, inutiles, ...) et pourquoi ?
- Quelles sont les recommandations des associations partenaires d'Autre Terre au Mali pour renforcer/consolider les liens entre eux et la cohérence du programme commun SIA2 à venir ?

### **Parties prenantes et responsabilités**

L'évaluation est confiée à un(e) évaluateur(ice) principal(e) qui sera responsable de la cohérence globale de l'évaluation et de la remise du rapport d'évaluation final. Selon le besoin, le/la consultant(e) principal(e) pourra travailler en collaboration avec un(e) ou plusieurs consultants(es) associé(es), qui l'appuieront lors des missions de terrain.

L'évaluateur(ice) soumettra une méthodologie détaillée (cf. plus bas) pour la bonne exécution de l'exercice d'évaluation. Il/elle assurera la bonne restitution des conclusions et recommandations sur le terrain et en Belgique (via vidéo-conférence).

Au sein d'Autre Terre, le comité de pilotage de l'évaluation est composé comme suit :

- David Gabriel, coordinateur partenariat

[david.gabriel@autreterre.org](mailto:david.gabriel@autreterre.org) – 0032 472 07 01 62

- Benoit Naveau, coordinateur Afrique de l’Ouest  
[benoit.naveau@autreterre.org](mailto:benoit.naveau@autreterre.org) – 0032 495 69 59 84
- Amelia Bazi, chargée du suivi du Mali  
[amelia.bazi@autreterre.org](mailto:amelia.bazi@autreterre.org) – 00226 56 06 04 04

Le comité de pilotage sera chargé de :

- évaluer les offres de service remises pour cette évaluation finale
- transmettre aux évaluateurs(rices) tout élément nécessaire à la rédaction de leur rapport d’évaluation
- répondre aux besoins pratiques des évaluateurs(rices) en cours d’évaluation et notamment les mettre en contact avec les associations partenaires locales
- soumettre un avis quant au rapport provisoire de l’évaluation
- rédiger une réponse managériale par rapport aux recommandations de l’évaluation.

### **Méthodologie et contenu du travail d’évaluation**

La méthodologie d'exécution de l'évaluation sera proposée dans son offre par le/la consultant(e). Une attention particulière sera portée à la façon dont la méthodologie envisagée est détaillée et adaptée pour chacune des questions prises individuellement.

Sur base de l'étude des documents de programme, l'évaluateur(rice) retenu(e) proposera un calendrier de travail avec les visites de terrain à effectuer et les partenaires à rencontrer. Cette proposition sera discutée avec le comité de pilotage de l'évaluation afin de s'assurer d'une bonne représentativité et diversité des bénéficiaires, et des partenaires rencontrés.

Lors du démarrage de l'évaluation, un briefing aura lieu. Il portera sur les points suivants :

- Présentation des intervenants
- Passage en revue des questions d'évaluation (et si nécessaire, révision de ces dernières)
- Présentation et explication de la méthodologie d'évaluation
- Clarification des objectifs et approche
- Planification et organisation des sorties de terrain et entretiens avec les partenaires identifiés

Le/la consultant(e) collaborera étroitement avec les équipes de terrain dans l'objectif d'assurer la meilleure appropriation possible de son travail. Par ailleurs, le/la consultant(e) veillera dans ses relations avec ses interlocuteurs sur le terrain à leur expliquer les objectifs de l'évaluation.



Au terme de son séjour dans le pays de l'évaluation, le/la consultant(e) organisera un atelier de restitution et réflexion pour délivrer les conclusions préliminaires et échanger sur celles-ci.

### **Planification indicative de l'évaluation et de la consolidation**

Environ 7 H/J repartis de :

- Travail avec le siège (1 jours) : une demi-journée de briefing de lancement de l'évaluation + une demi-journée de restitution du rapport d'évaluation.
- Travail sur le terrain : le/la consultant(e) propose une planification qui tient compte de l'échantillon de partenaires qu'il/elle souhaite rencontrer, max. 3 jours de terrain.

**Budget max : 6.600 €**

### **Calendrier indicatif**

Période (indicative)	Action
Juillet 2021	Publication des TDR et lancement de la procédure de recrutement
Septembre 2021	Etude des offres et sélection des évaluateurs
Octobre- Novembre 2021	Organisation de l'évaluation
Décembre 2021	Remise et discussion du rapport intermédiaire
Fin janvier au plus tard	Remise du Rapport final

### **Produits attendus**

Dans le cadre de l'évaluation finale du volet d'Autre Terre au Mali :

Les produits seront rédigés en français

- Un support (PPT ou autre) pour la restitution des observations préliminaires aux équipes de terrain à la fin des visites et rencontres de partenaires ;
- Un rapport provisoire ;
- Un rapport final qui devra contenir les éléments suivants :
  1. Résumé exécutif,
  2. Rappel du contexte et des objectifs du programme
  3. Rappel des objectifs et des questions de l'évaluation,
  4. Description de la méthodologie de l'évaluation (en mettant en évidence comment la méthodologie a permis de répondre aux questions d'évaluation, les dispositions prises pour assurer la qualité des sources d'informations, les dispositions prises pour assurer la

triangulation des données ainsi que les dispositions prises pour assurer la neutralité du rapport d'évaluation),

5. Evaluation :

- Analyse des résultats du programme suivant les critères CAD (question d'évaluation n°1)
- Analyse de la prise en compte des dimensions transversales (question d'évaluation n°2)
- Analyse des forces, des faiblesses et des leçons identifiées à partir de l'analyse des résultats du programme (question d'évaluation n°3 et 4)
- Réponse aux questions d'évaluation spécifiques

6. Conclusions et recommandations (question d'évaluation n°5)

- Conclusions globales
- Recommandations globale et pistes d'amélioration (en veillant à ce qu'elles soient réalistes et exploitables),

- Un support Powerpoint de présentation des résultats de l'évaluation
- Une note « message clefs » qui récapitule en une page maximum les principaux messages à retenir de l'évaluation

**Profil de l'évaluateur(rice)**

Pour cette évaluation, il est recherché un(e) évaluateur(rice) ainsi qu'éventuellement des expert(es) associé(es).

L'évaluateur(rice), responsable de la cohérence globale du travail d'évaluation, répondra aux exigences suivantes :

1. Solide expérience méthodologique (au moins 8 ans) en matière d'évaluation externe de programmes de développement socio-économiques et environnementaux
2. Maîtrise des méthodologies d'évaluation de programmes de développement rural s'appuyant sur les critères CAD
3. Expérience probante dans le pays où a lieu l'évaluation.
4. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé et maîtrise de la langue officielle du pays où a lieu l'évaluation.

## 5. Excellentes capacités rédactionnelles.

Il est attendu que l'évaluateur(rice) ait dument enregistré son activité professionnelle dans son pays de résidence.

L'évaluateur(rice) sera éventuellement accompagné(e) par un(e) ou deux expert(es) associé(es), qui répondront aux exigences suivantes :

- Points 1, 2 ci-dessus
- Expérience avérée dans le cadre d'équipes d'évaluation internationales
- Bonne connaissance des organisations de la société civile de leur pays
- Bonne connaissance des thématiques de l'agriculture familiale durable et de l'économie sociale
- Disponibilité pour se rendre dans les zones d'intervention du programme

### **Conditions contractuelles et financières**

Le contrat proposé sera un contrat de prestation de service. L'évaluateur(rice) est entièrement responsable de tous les frais liés à la consultance (visa, voyages, assurances, déplacements sur le terrain, etc.). Le paiement de la prestation se fera par chèque ou virement bancaire et sur base des factures émises par le/la prestataire selon la répartition suivante :

- 1<sup>ère</sup> tranche à la signature du contrat : 20% du montant global de la prestation.
- 2<sup>ème</sup> tranche à la remise du rapport provisoire : 30% du montant global de la prestation.
- 3<sup>ème</sup> tranche à l'acceptation du rapport final : 50% du montant global de la prestation.
- Les frais de mission (les frais de logement, les frais de visa et le transport international) seront payés sur présentation de déclarations de frais.

### **Modalités pratiques de candidature**

Modalités de réponse et documents à fournir

Le dossier de candidature sous format informatique comportera deux fichiers rédigés en français :

- Une offre technique et financière (15 pages maximum) ;
- La composition de l'équipe d'évaluation :
  - Un CV actualisé de l'évaluateur(rice) (intégrant une éventuelle liste référencée de publications pertinentes avec la prestation en objet : 5 pages maximum) ;
  - Un CV actualisé du/de la ou des expert(es) associé(es)

L'offre technique reprendra clairement un descriptif du processus évaluatif, de la méthodologie proposée et de l'éventuel dispositif d'enquête, une proposition de calendrier, une liste du matériel souhaité pour

accomplir la mission ainsi qu'une liste des documents souhaités pour consultation avant mission (les documents ne seront transmis qu'au profil retenu).

L'offre financière détaillera clairement les honoraires (toutes taxes comprises) des évaluateurs(rices) ainsi que tous les autres frais (visa, voyages, hébergement, etc.).

Les offres seront envoyées par courrier électronique à amelia.bazi@autreterre.org au plus tard le 31 juillet 2021. Prière de noter que seules les offres complètes et correspondant au profil seront traitées par le comité de sélection.

### **Processus de sélection du consultant**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

- Expertise, expérience et compétences des consultant(es): 30 points
- Compréhension des TDR et adéquation entre offre et demande : 25 points
- Méthodologie proposée : 25 points
- Offre financière : 20 points

### **Annexes**

#### **Liste des documents disponibles**

Afin de procéder à cette évaluation, les informations et documents suivants seront mis à disposition de l'évaluateur(rice) :

- Les documents techniques et financiers présentés au bailleur
- La Théorie du Changement du Programme
- Les tableaux et la méthodologie de suivi-évaluation du programme (tableaux de suivi des MdP)

## Liste des partenaires sur le terrain

Partenaire / Partie prenante 1			
<b>Partenaire</b>	<b>Autre Terre</b>		
<b>Nom complet et abréviation</b>	UGM : Union des Groupements Maraîchers		
<b>Coordonnées :</b>	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	BP : 247 Gao, Mali	0022379489241	<a href="mailto:a_ugm@yahoo.fr">a_ugm@yahoo.fr</a>
<b>Personne de contact :</b>	Mahamadou SOULEYE dit BB		
<b>Outcome(s) / OS :</b>	OS 1		
<b>Budget par Outcome / OS :</b>	197.472,00 €		
<b>Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :</b>	Ce partenaire, à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes antérieurs, a réussi à se positionner en leader en agroécologie et sur les questions de semences paysannes avec ses 22 associations qu'il accompagne dans la région de Gao. Ce professionnalisme lui permettra de partager ses expériences avec 20 autres associations à Ansongo, une nouvelle zone d'intervention. Cette option vise la démultiplication des actions et expériences réussies en agroécologie. Tout en soutenant techniquement ces 20 nouvelles associations à Ansongo, l'UGM continuera d'accompagner les 22 anciennes associations afin de pérenniser les acquis et de les rendre encore plus professionnelles.		
<b>Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :</b>	2006		
Partenaire / Partie prenante 2			
<b>Partenaire / Partie prenante de</b>	<b>Autre Terre asbl</b>		
<b>Nom complet et abréviation</b>	ONG TASSAGHT		
<b>Coordonnées :</b>	Adresse :	Téléphone :	E-mail :
	Quartier Château-Gao, BP : 32	0022366750220	<a href="mailto:aassabit@yahoo.fr">aassabit@yahoo.fr</a>
<b>Personne de contact :</b>	Abdoul Aziz Ag ALWALY		
<b>Outcome(s) / OS :</b>	OS 1		
<b>Budget par Outcome / OS :</b>	208.007,00 €		
<b>Description synthétique du rôle du partenaire pour chaque Outcome :</b>	Au fil des années de partenariat avec Autre Terre, cette ONG a réussi à se structurer et à se professionnaliser en agroécologie au niveau des périmètres maraîchers à Intillit au profit de huit (08) associations. Dans la logique de l'effet multiplicateur, Tassaght entend partager ses expériences techniques et organisationnelles avec dix (10) nouvelles associations au cours de ce nouveau programme 2017-2021. L'accent sera mis sur la promotion des moyens d'existence durable des communautés partenaires, avec des stratégies similaires qui reposent essentiellement		

	sur le renforcement des capacités de partenaires locaux et la promotion des outils et pratiques de productions locales avec les 18 associations accompagnées.
<b>Date de début de la relation partenariale avec l'ACNG :</b>	2011